



Syndicat National des Personnels de  
l'Éducation et du Social  
Protection Judiciaire de la Jeunesse  
Fédération Syndicale Unitaire  
54 rue de l'Arbre Sec 75001 PARIS  
Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62  
[snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr](mailto:snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr)  
[www.snpespjj-fsu.org](http://www.snpespjj-fsu.org)  
<https://www.facebook.com/Snpes-Pjjfsu-1168350556516481/?fref=nf>  
<https://twitter.com/snpespjj>



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

Marseille, le 31 juillet 2018

**Secrétariat Régional SUD EST**

## **RESPECT DE L'EXPRESSION SYNDICALE : LA Direction Inter Régional ET LA DT 04-05-84 RECONNAISSENT UN DÉRAPAGE**

Suite à la lettre ouverte adressée à la DIR concernant l'attaque de l'expression syndicale dans le territoire du Vaucluse et les difficultés du dialogue social dans l'Inter Région, une délégation du SNPES-PJJ/FSU a été reçue en urgence par le Directeur Inter Régional par intérim accompagné du Directeur Territorial 04-05-84.

Nous ne pouvons supporter plus longtemps que des professionnels en charge d'un mandat syndical soient stigmatisés par l'administration voire agressés en public comme ce fut le cas lors d'un séminaire territorial.

**Droit fondamental de toute démocratie, la liberté d'expression syndicale est inscrite dans la Constitution.**

Il était indispensable que soient rappelés à la chaîne hiérarchique les règles et les devoirs de respect de tout agent que lui confère sa fonction. L'audience permit un échange appuyé sur le contexte national de remise en cause des corps intermédiaires par le gouvernement et les dérapages verbaux de certains cadres lors de réunions institutionnelles à la PJJ :

- ① Le Directeur Inter Régional, officiellement en poste à la rentrée, affirme qu'il sera particulièrement attentif au respect des droits syndicaux et s'engage à mettre en œuvre un dialogue social apaisé
- ② Le Directeur Territorial 04-05-84 a pour sa part reconnu une erreur lors du dernier séminaire et regrette avoir dépassé le cadre d'une expression adaptée. L'équipe régionale et territoriale prendra contact avec le camarade injustement attaqué afin de renouer un dialogue gravement entamé.

Des audiences territoriales et régionales de mise en œuvre sont prévues à la rentrée. Le DT 04-05-84 s'engage à rencontrer les équipes éducatives du Territoire et à répondre au courrier du STEM0 de Carpentras par sa venue sur place à la fin des vacances scolaires.

Le SNPES-PJJ/FSU sera particulièrement attentif à l'animation et au contenu de ces échanges. Nous rappelons que la DIR s'est engagée à faciliter l'action militante de tout syndicaliste quelle que soit son appartenance. **Dont acte !**

**L'administration reconnaît ses erreurs et nous serons attentifs au respect de ses engagements.**

**Le SNPES-PJJ/FSU est un syndicat multi-catégoriel et majoritaire à la PJJ :**

**SA LIBERTÉ D'EXPRESSION EST CELLE DES AGENTS DE  
TERRAIN !**